



Etablissement carte de sejour et pieces necessaires

Par **elheidi**, le **10/03/2008** à **13:43**

bonjour rnje sollicite de vos competencesrnsur les pieces necessaires pour etablir un titre dernsejourrnje suis ressortissant francais d origine algerienne et cheminot.jernme suis marié en algerien en 2004.il ya 2 semaines quernma femme m a rejoint ici en france.bien entendu jernsuis en regle avec la legislation francaise en effetrnje dispose des documents suivants :livret de famillernretranscrit par nantes et acte de mariage.l embassadernde france a alger a accorder a ma femme un visarnportant mention "famille de francais,carte de sejour arnsolliciter dans les 2 mois suivant l arrivée" rnrn je vous prie de me fournir la liste des documentsrnnecessaires a l etablissement du titre de sejour (ou carte de residence).rnrnpeut on avoir directement un titre de sejour de 10 ansrnou en plusieurs etapes?rnrnfaut il prendre rdv avec la prefecture?y a t il un examen medical a passer?rnrnmerci de votre aide.veuillez agreer mes respects

Par **citoyenalpha**, le **10/03/2008** à **14:10**

Bonjour,rnrnretirer à la préfecture un dossier de demande ce carte temporaire mention "vie privée et familiale". Votre femme ne peut en effet obtenir une carte de résident que passé un délai de 3ans de vie commune.rnrnEn effet une visite médicale est prévue avant l'obtention de la carte temporaire.rnrnLes pièces justificatives à fournir vous seront indiquées par voie de notice délivrée dans le dossier de demande de la carte.rnrnRestant à votre disposition.